COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15 Mai 2018

Nombre de conseillers en exercice : 15 Secrétaire de séance : Joceline MARQUES

Date de convocation : 27 mars 2018 Nombre de présents : 12 Comité secret : non

Absents: 0 Excusé (e) s : 3 Pouvoirs : 1 Votants : 13 Quorum exigé : 8

L'an deux mille dix-huit le mardi 7 Mai 2018 à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND. Maire.

Etaient présents: DURAND Nicole, GARAND Denis, ZOWIEZ-NEUMANN Paul, BARATIER Maurice, BEGOT Annie, JOVANOVIC Michel,

MARQUES Joceline, GIRARD Marius, CLAVEL Jérôme, GOUDARD Nadine, FRANCOIS-BRAZIER Florence, LAUGIER Emile.

Etaient excusés : MENEGUZ Muriel

REYMOND Muriel: Pouvoir à FRANCOIS-BRAZIER Florence

D'ALEO Sandra

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2018

MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

Mme le Maire rappelle que depuis 2011, une convention nous lie avec à la Médiathèque de St Vallier. La précédente convention étant échue, une nouvelle est proposée à la commune pour une durée de 3 ans à savoir 2017-2020. Ce service avec la médiathèque est nécessaire au bon fonctionnement de l'activité de la bibliothèque municipale.

Le conseil municipal sur la proposition de Mme le Maire approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention.

CNAS

Conformément au règlement de fonctionnement du CNAS, chaque collectivité adhérente doit désigner un délégué représentant le collège des élus et désigner un délégué représentant le collège des agents. L'agent communal délégué représentant le collège des agents du CNAS a fait valoir ses droits à la retraite au 28 Février 2018, par conséquent, Mme le Maire propose de désigner Mme Sylvie JUVENET en remplacement. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de Mme le Maire.

TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

ELAGAGE FAUCHAGE

Après analyse des devis reçus, le conseil municipal valide à l'unanimité le devis de l'entreprise GABILLON (le moins disant). Mme le Maire informe le conseil municipal que le broyeur à branches a été réservé pour la semaine du 28 mai auprès de la Communauté de Communes.

DESHERBAGE

La commune bénéficie d'une dérogation pour l'entretien du cimetière. L'entreprise LAQUET réalisera cette prestation.

FLEURISSEMENT

Initialement prévu le 14 mai et reporté pour raison climatique, le fleurissement sera réalisé par les membres du conseil municipal le 18 mai prochain.

VOIRIE

Le devis de l'entreprise CHEVAL a été accepté. Mme le Maire rappelle qu'un rendez-vous doit être fixé avec les services du Département pour l'implantation des plateaux prévus aux Morelles.

Concernant le marquage au sol, Mme le Maire est toujours en attente de devis.

Mme Joceline MARQUES continue le travail de recensement des panneaux de signalisation de la commune. Elle a débuté le diagnostic et fait des propositions. Ce travail est en cours d'élaboration.

BATIMENTS COMMUNAUX

ECOLE

Mme le Maire a reçu le devis pour le remplacement des chenaux. Le conseil municipal valide à l'unanimité le devis proposé.

La société TTEC est intervenue le 9 mai dernier pour réparer la fuite et pour réaliser l'entretien de la chaudière.

Mme le Maire explique qu'il faut prévoir rapidement la coupe d'un des platanes de la cour d'école. Un conseiller va se rendre sur place le 18 mai prochain pour prévoir les travaux nécessaires.

STADE

Le mitigeur a été changé dans les vestiaires et les agents techniques ont installé le nouveau chauffe-eau. Mme le Maire est toujours en attente de l'installation pour l'adoucisseur.

TENNIS

Le produit anti mousse a été fourni par la commune et projeté sur les terrains par les bénévoles de l'association. Une demande d'armoire étanche a été faite afin de sécuriser la logette électrique. Le même dispositif est à prévoir pour le stade de foot.

ACCESSIBILITE

En attente du matériel commandé.

PANNEAU D'INFORMATION

Un seul devis reçu à ce jour, en attente d'autres devis. Mme le Maire explique que l'implantation du panneau doit être proche d'un compteur électrique. Elle propose donc de l'installer à proximité de la salle des fêtes.

DIAGNOSTIC BATIMENTS COMMUNAUX

Des devis ont été sollicités pour la réalisation d'un diagnostic des bâtiments communaux. A ce jour un devis reçu, en attente d'autres devis. MAIRIE

Un nouveau copieur a été installé au secrétariat et à l'école le 3 mai dernier.

LOCAL TECHNIQUE

Suite à l'inspection de l'ACFI en décembre 2016, la municipalité s'était engagée cette année auprès du centre de gestion 26 à réaliser des opérations du plan d'actions prévues dans le rapport et notamment la réalisation d'un espace sanitaire, restauration et vestiaire pour les agents techniques. Mme le Maire propose à la commission des bâtiments communaux de se réunir le 25 mai prochain pour en échanger et faire des propositions.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Mme le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet. Le conseil départemental a réalisé en 2017 un schéma de gestion interdépartemental des boues d'épuration et des matières de vidanges. En Drôme et en Ardèche il a été estimé à cette occasion que 50 à 60% des matières de vidanges étaient mal éliminées. Ces vidanges réalisées de façon illégale et hors cadre organisé font courir un risque environnemental. Une liste de vidangeurs agréés dans la Drôme est disponible en Mairie.

PREDICT

M. Paul ZOWIEZ-NEUMANN présente le Plan de Sauvegarde Communal et plus particulièrement le volet « Inondations ». Ce document présente sur la carte communale les zones à risques et le plan d'intervention à prévoir. Le rôle des élus est de mettre à l'abri les habitants touchés par les inondations et d'alerter le Préfet qui prendra la suite des opérations. Le Plan de Sauvegarde étant validé, M. Paul ZOWIEZ-NEUMANN informe le conseil municipal qu'il faut à présent :

- Recenser les compétences en secourisme présentes sur la commune (ex : ancien pompier, ancienne infirmière, ...)
- Recenser le matériel présent (ex : barrières, panneaux, ...)
- Définir le système d'alerte à la population

Afin de recenser les compétences en secourisme présentes sur la commune, M. Paul ZOWIEZ-NEUMANN va rédiger un article qui sera diffusé sur le prochain Lien Lapeyrousien.

Enfin, il convient de mettre en œuvre de plan de sauvegarde et de réaliser un exercice pour tester le dispositif.

ECOLE ET PERISCOLAIRE

Le CROSS initialement prévu le 4 avril a été reporté le 30 avril en raison des conditions climatiques.

Le 7 mai dernier été organisée la journée intergénérationnelle qui a rassemblée 21 personnes âgées de plus de 60 ans.

La prochaine semaine bleue sera organisée du 8 au 14 octobre avec comme thème « Pour une société plus respectueuse de la planète, agissons ensemble ».

L'opération fruits à la récré va débuter ce jeudi 17 mai pour une période de 6 semaines.

Le complément de matériel commandé devrait être livré et installé le mois prochain.

Ce jeudi 17 mai, les élèves de CM2 des 4 villages : Lapeyrouse Mornay, Manthes, Lens Lestang et Moras en Valloire vont visiter le collège de St Sorlin. A ce titre un car a été affrété pour les conduire à l'établissement. La charge financière sera répartie entre les 4 communes.

Suites aux remarques formulées auprès du traiteur quant aux problèmes de livraison des repas, ce dernier s'est rendu en Mairie pour en échanger avec Mme le Maire. Il a bien pris en compte les remarques et propose de faire une visite de leurs locaux.

L'animation du vendredi 27 avril « Food truck » a été très appréciée par les enfants.

PERSONNEL

Les agents techniques ont suivi plusieurs formations : gestes et postures, information sur le plan de désherbage, information au SIRCTOM,

Deux ATSEM ont également suivi la formation gestes et postures

L'agent de l'agence postale communale sera en formation le jeudi 17 mai avec La Poste

Les deux agents du secrétariat suivront une formation sur le prélèvement à la source et sur le RGPD (règlement général de protection des données).

COMPTE RENDU DE REUNIONS

Réunion avec les associations : Toutes les associations n'étaient pas présentes ou excusées pour établir le calendrier de l'année.

Syndicat des eaux : Le budget a été voté. Des devis ont été sollicités pour réaliser des reprises de maçonnerie sur le château d'eau et sa peinture. Rencontre avec le Président de la CCPDA : Le 13 avril dernier, M. Pierre JOUVET est venu sur la commune afin de s'entretenir avec Mme le Maire et les adjoints sur les projets en cours et à venir.

Commission Jeunes: Suite aux deux rencontres c'est le projet du city parc qui est retenu. Le conseil municipal va travailler sur ce projet.

Forum des associations : Lors de la dernière réunion, 31 associations dont 7 de Lapeyrouse Mornay sont déjà inscrites.

INFORMATIONS DIVERSES

Marché au village et spectacle : Le matériel a été réservé auprès de la CCPDA. Une réunion avec les associations du village est prévue samedi 26 mai.

Lien Lapeyrousien : Mme le Maire rappelle que les articles doivent être transmis avant le 26 mai au secrétariat.

Semaine du livre : Organisée du 28 mai au 1er juin.

Exposition : LEROYCO du 2 au 6 juin à la bibliothèque municipale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00